



## **Programme d'action pour l'humanité**

### **Les engagements de Caritas Internationalis**

Caritas Internationalis est une Confédération de 165 organisations humanitaires, de services de santé et sociaux et de développement de l'Église catholique, ayant le mandat moral de répondre aux besoins humanitaires et autres besoins humains sans égard à l'origine, la nationalité, le credo ou le sexe. Caritas joue un rôle central dans les urgences humanitaires et le développement social. En tant que partie de l'Église catholique, Caritas, qui est présente dans plus de 200 pays et territoires du monde entier, a dynamiquement adopté des initiatives centrées sur la personne, afin d'amener à des changements dans la vie des communautés affectées ou à risque.

Profondément ancrée dans la Doctrine sociale de l'Église, Caritas Internationalis met la protection du secours humanitaire et le respect des droits de l'homme des personnes les plus vulnérables au cœur de son action. Nos membres sur le terrain et l'Église locale sont des acteurs uniques de la communauté humanitaire, en ce qu'ils sont insérés dans la communauté locale et réussissent ainsi à atteindre les personnes même dans les endroits les plus reculés du monde. Ils sont présents avant, durant et après une crise humanitaire.

La Confédération Caritas accueille le Sommet mondial sur l'action humanitaire (WHS) comme une opportunité de réflexion sur les défis auxquels les acteurs humanitaires du monde entier sont confrontés. Dans un esprit de collaboration, nous reconnaissons qu'il y a beaucoup à renforcer et à améliorer dans ce domaine, en particulier en ce qui concerne notre façon de soutenir et de répondre, dans la dignité et le respect, aux personnes dans le besoin.

### **PREMIERE RESPONSABILITÉ FONDAMENTALE – Faire preuve de volonté politique pour prévenir et faire cesser les conflits**

- Caritas va continuer de soutenir et renforcer l'engagement des dirigeants catholiques / religieux dans la prévention et la médiation des conflits, ainsi que dans les activités de paix et de réconciliation. Caritas va aussi promouvoir la collaboration interconfessionnelle, là où cela contribue à améliorer la protection des personnes affectées par les conflits.
- Caritas va promouvoir le respect de la diversité religieuse et travailler à l'élimination de toute forme de fondamentalisme religieux en promouvant le droit à vivre en paix.
- Caritas va continuer de plaider avec le Conseil de sécurité de l'ONU et les États membres pour la prévention et la résolution des conflits.
- Caritas va plaider avec vigueur auprès du Conseil des droits de l'homme de

l'ONU afin de renforcer les droits des personnes les plus vulnérables et d'améliorer la conformité au droit humanitaire international, en particulier dans les situations de crise prolongée. Comme composante de base du travail de la Confédération Caritas et à travers des actions concrètes de ses membres au niveau local, régional et mondial, les preneurs de décisions clés se feront l'écho de la voix des personnes prises dans des crises humanitaires, influençant ainsi et conduisant à des changements dans les politiques et les lois humanitaires, assurant une meilleure protection des personnes les plus vulnérables et contribuant à la prévention des conflits.

### **DEUXIEME RESPONSABILITÉ FONDAMENTALE – Faire respecter les normes qui protègent l'humanité**

- Caritas s'engage à maintenir et à renforcer sa promotion et son application des principes humanitaires dans l'ensemble de son réseau, principes qui sont en accord avec le corpus de la Doctrine sociale de l'Église, qui sert de base à la mission de Caritas dans son action humanitaire.
- Caritas s'engage à rendre la Confédération Caritas plus forte en renforçant la connaissance et l'adhésion de ses membres aux normes internationales de réponse aux urgences – incluses dans les Normes de gestion de Caritas Internationalis – afin de nous montrer le plus responsables possible envers les personnes que nous servons.

### **TROISIEME RESPONSABILITÉ FONDAMENTALE – Ne laisser personne de côté**

- *Les gens en premier.* Dans le respect de l'option préférentielle pour les pauvres, Caritas a toujours mis les personnes au cœur de son action humanitaire et continuera à le faire afin de les aider à reconstruire leur vie, dans le plein respect de leur dignité. Ce faisant, Caritas s'efforcera de maintenir le plus haut niveau de responsabilité éthique et professionnelle envers les personnes que nous servons.
- Nous sommes engagés dans la promotion de l'égalité des droits et responsabilités des hommes et des femmes et nous promouvons la résolution 1325 du Conseil de sécurité, qui insiste sur la participation égale et la pleine implication des femmes dans tous les efforts de promotion de la paix et de la sécurité. Elle appelle aussi tous les acteurs du secteur à prendre des mesures spéciales afin de protéger les femmes et les filles des violences sexuelles dans les situations de conflit armé.
- Nous plaidons avec insistance pour la protection des réfugiés et des migrants, ainsi que pour que les gouvernements hôtes reconnaissent et garantissent le droit à un séjour sûr dans le pays hôte, avec un accès adéquat à des services et un soutien sûrs et dignes.

### **QUATRIEME RESPONSABILITÉ FONDAMENTALE – Améliorer les conditions de vie – fournir une aide ne suffit plus, il faut mettre fin au dénuement**

- Caritas va fortifier son réseau en renforçant les capacités de chaque organisation à effectivement identifier et répondre aux besoins, développer

des services (d'aide), un leadership et des responsabilités spécifiques. Chaque Caritas nationale sera le point de référence pour les autres organisations membres dans un pays donné. Cela nous permettra aussi de faire pleinement participer les personnes à la base à la prise de décision et de promouvoir une meilleure résilience des communautés affectées

- Caritas s'engage à réduire l'impact des crises humanitaire en promouvant des programmes visant à encourager la préparation et la réponse aux catastrophes, et en aidant les communautés à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies appropriées de réduction des risques, ce qui inclut le fait de garantir les ressources adéquates pour l'atténuation des risques
- Caritas s'engage à plaider pour garantir une protection (juridique) efficace des travailleurs humanitaires, conformément à la législation humanitaire internationale et aux droits de l'homme

### **CINQUIEME RESPONSABILITÉ FONDAMENTALE – Investir dans l'humanité**

Dans sa réponse humanitaire, Caritas reconnaît, valorise et soutient les organisations locales, profondément ancrées dans les communautés locales, et s'engage ainsi à renforcer le leadership local et à investir encore dans les capacités locales.

Spécifiquement, nous nous engageons à :

- Encourager les initiatives visant à améliorer le partenariat et la coordination et à faciliter l'accès direct aux ressources pour les membres nationaux et locaux, afin de soutenir les actions à la base
- Appuyer les membres locaux pour qu'ils renforcent leur engagement infranational dans l'action humanitaire
- Harmoniser et simplifier les outils et procédures, et investir davantage dans le renforcement de l'évaluation en commun des besoins et des mécanismes d'appel
- Être transparents sur le coût total de l'action humanitaire, en incluant les ressources que nous transférons à nos membres
- Reconnaître les transferts de fonds en tant qu'outil humanitaire efficace et nous engager à utiliser ou à favoriser le recours à cet outil partout où cela est faisable et approprié dans la réponse humanitaire
- Investir dans l'assurance de la qualité et démontrer notre adhésion aux normes et bonnes pratiques humanitaires, y compris dans notre façon de rendre des comptes aux personnes affectées par les crises, conformément aussi aux Normes de gestion de Caritas Internationalis.